Identifiants et espaces de travail utilisateur

Document officiel

Résumé IA:

Le service inclut la gestion des échanges de données, la création des comptes et espaces de travail pour les utilisateurs déclarés dans STSWeb, et la mise à disposition des identifiants. Il exclut la gestion courante des identifiants et mots de passe.

La Région génère les données d'authentification pour l'accès au SI et à O365, et crée les espaces de travail. L'établissement doit maintenir les informations à jour dans STSWeb. Les comptes sont mis à jour sous 72h, et une interface est disponible pour les comptes non renseignés dans STSWeb.

Les mots de passe peuvent être réinitialisés via PGCU, avec des droits gérés par le chef d'établissement. Les comptes doivent être nominatifs pour tracer les utilisateurs. Il est conseillé de libérer les fiches des élèves transférés et de veiller à la correspondance des classes. Les utilisateurs doivent protéger leurs mots de passe et signaler tout usage suspect.

Le service

Comprend

- Gestion des règles d'échange de données avec les autorités de tutelle
- La création des comptes d'accès au SI des utilisateurs déclarés dans STSWeb ou dans PGCU
- La création des espaces de travail par défaut de ces utilisateurs
- La mise à disposition des identifiants des utilisateurs déclarés dans STSWeb

Ne comprend pas

• La gestion courante des identifiants et mots de passe (perte des données d'authentification, réinitialisation des mots de passe...)

En détail

La Région conventionne avec la Région académique pour disposer des données utilisateurs sur son périmètre de responsabilité. Sur cette base, elle génère les données d'authentification des utilisateurs (identifiant et mot de passe), leur permettant d'accéder au système d'information de l'établissement et à O365, si l'établissement a souscrit à l'offre de service. Parallèlement, elle crée les espaces de travail, par défaut, pour chaque utilisateur, ainsi que pour chaque classe ou groupe déclaré dans STSWeb auxquels sont associés élèves et professeurs.

L'établissement doit veiller à la complétude et à la cohérence des informations renseignées dans STSWeb. Il s'assure que les données sont promptement renseignées, pour que chaque utilisateur dispose au plus vite de ses accès.

La Région met les comptes à jour dans les 72h ouvrées après mise à disposition des données.

Elle met à disposition une interface de gestion des comptes utilisateurs ne devant ou ne pouvant être renseignés dans STSWeb. L'établissement renseigne l'interface donnant en veillant au respect strict des catégories d'utilisateurs.

L'établissement peut réinitialiser le mot de passe via l'interface PGCU (Programmation et Gestion des comptes utilisateurs).

Par défaut, les droits d'utilisation de l'interface PGCU sont octroyés au chef d'établissement. Celuici peut solliciter une délégation pour un ou plusieurs de ses personnels en charge de gérer les comptes.

Le chef d'établissement, en tant que responsable des usages, des traitements et de la sécurité des personnes, doit veiller à ce que les comptes soient nominatifs et individuels. À défaut, sa responsabilité serait engagée notamment en cas d'usage ou d'actes illégaux effectués sur ou depuis le réseau de l'établissement, sans possibilité de tracer l'utilisateur à la source de l'action.

Conseil

Lorsqu'un élève provient d'un autre établissement, assurez-vous que ce dernier a « libéré » la fiche de l'élève pour ne pas la recréer et ainsi générer un doublon à terme. Veiller à exporter les données STSWEB vers Siècle (case à cocher dans STSWeb) pour que les données remontent à l'Académie, puis parviennent à la Région.

Veiller à la correspondance des classes entre les apprenants et leurs enseignants.

Procédure

Chaque utilisateur dispose de ses propres données d'authentification. Il veille à la robustesse de ses mots de passe. L'utilisation partagée des comptes ou des mots de passe est strictement interdite. Toute suspicion d'usage ou de risque d'usage frauduleux de ses données d'authentification est immédiatement signalé auprès du chef d'établissement et de la plateforme

Plus d'infos

https://podeduc.apps.education.fr/drasi-dsru/stsweb/

Révision #3 Créé 17 mai 2025 07:23:49 par Angelo Mis à jour 18 mai 2025 19:12:30 par Angelo